

GAC

GROUPEMENT DES
ANCIENS DU CERN

BULLETIN No 5

JUILLET 1992

SOMMAIRE	Pages	SUMMARY	Pages
1. Editorial	2	1. Editorial.	3
2. Activité 91-92.	5	2. Activities 91-92.	11
3. Activité 92-93.	15	3. Activities 92-93.	19
4. Résultats des élections.	21	4. Election.results	21
5. Echos du Comité.	22	5. Echos of the Committee.	23
6. Nouvelles des permanences.	25	6. News of the "Permanences".	26
7. Le billet du Trésorier.	27	7. The Treasurer's Note.	28
8. Ceux qui nous ont quittés.	29	8. Obituary.	29
9. La Caisse de pensions.	30	9. The Pension Fund.	32
10. L'Assurance-Maladie	34	10. Health Insurance.	36
11. Rencontres et voyages.	37	11. Meetings and travel.	38
Bulletin d'adhésion	41	Membership application form.	42

Adresse:

GroupeMENT des Anciens du CERN
c/o Association du personnel
CERN
CH-1211 GENEVE 23

Tél. (022) 767 57 59

EDITORIAL

Nous voilà dotés d'un Comité en majorité nouveau. Le changement est en soi une bonne chose, il amène autour de la table des personnes jetant un regard neuf sur les problèmes du GAC. D'un autre côté, ces personnes n'ont pas l'expérience acquise par ceux qui ont travaillé depuis des années sur ces questions. Cela veut dire que nous passerons par une période de mise au courant et d'adaptation.

Le Président sortant ayant souhaité que le nom du nouveau Président ainsi que ceux de ses deux vice-présidents soient proclamés lors de l'Assemblée générale qui s'est réunie le 29 avril 1992, il a fallu introduire une procédure restant en conformité avec les statuts. C'est ainsi qu'après que l'Assemblée ait approuvé les résultats du vote, durant une interruption de séance, le nouveau Comité ayant dès ce moment une existence "légale" s'est réuni pour la première fois en tant que tel et a procédé à ces élections. Une concertation préalable, faite au cours de la vie informelle du nouveau Comité, a permis de régler cette question en 18 minutes. Par ailleurs, le programme 92/93, qui n'a pas pu être discuté réellement avec "les nouveaux", a été présenté par un porte-parole. Il faudra peut-être rechercher dans la procédure un moyen de pallier ces inconvénients, par exemple par une élection avancée, laissant trois mois au moins entre le dépouillement du vote et l'Assemblée générale qui la consacre.

Vous trouverez plus loin d'amples informations sur la composition du nouveau Comité. Grâce au dévouement des nombreuses personnes qui se sont portées candidates et qu'il convient de remercier ici chaleureusement, il a été possible de réunir 24 noms dont le vote a permis d'en retenir 15. Aux 15 élus viennent s'ajouter les deux membres ex-officio qui sont nos observateurs auprès du Conseil de l'Association du Personnel. La distribution des tâches que vous trouverez plus loin vous montre qu'à 17 autour de la table du Comité, nous ne serons pas de trop pour assurer les nombreuses activités intéressant les Anciens.

Ce Bulletin No 5 est consacré, pour une large part, aux interventions faites à l'Assemblée générale. C'est une manière commode d'informer 85 % de nos membres qui n'ont pas pu assister à cette Assemblée.

Le GAC qui a dépassé ses années de jeunesse entame la sixième année de son existence. Avec l'arrivée à la retraite de nombreuses personnes du CERN dans les prochaines années, le poids des retraités va peser de plus en plus fortement.

Le GAC se doit cependant de rappeler constamment que les retraités ne sont que l'extension naturelle et prévisible du personnel du CERN dans le troisième âge, et qu'ils sont de ce fait également le CERN, même s'ils ne figurent plus formellement sur les rôles de l'Organisation. La Direction générale l'a d'ailleurs reconnu en acceptant nos représentants dans certains comités

discutant de pensions et de caisse-maladie, les sujets nous intéressant au premier chef, et en prenant l'initiative très appréciée d'un rapprochement, la croisière sur le lac, dont beaucoup d'entre nous conservent un excellent souvenir .

A notre tour, nous sommes conscients des problèmes financiers que pourrait rencontrer le CERN dans la réalisation de ses plans futurs. L'intérêt de la physique des particules européenne réside dans la construction du LHC, après que le LEP aura atteint l'énergie de sa seconde étape. Cet intérêt est aussi le nôtre, nous ne l'oublions pas. De ce point de vue, nous avons tous noté les écarts impressionnants des coûts de la santé, de part et d'autre de la frontière,

chiffres parus dans le Bulletin hebdomadaire no 18/92 du 27 avril 1992. Il est certain que les retraités doivent être particulièrement attentifs aux recommandations formulées dans la conclusion.

Ces considérations un peu arides ne nous feront pas oublier les activités sociales et humaines de notre Comité: la réalisation de rencontres entre Anciens, les sortant de leur isolement, les permanences qui apportent des informations et des conseils à ceux qui en éprouvent le besoin, l'examen des questions féminines qui prendront une importance croissante à l'avenir et tout ce que vous pourrez nous suggérer de faire.

La Rédaction.

Nous continuons de souhaiter très vivement qu'un dialogue s'instaure entre les retraités entre eux et avec le Comité par la voix de ce Bulletin. N'hésitez pas à nous écrire. Nous sommes prêts à publier les lettres ou articles que vous voudrez bien nous adresser. Dites-nous aussi ce que vous pensez de ce Bulletin qui est le vôtre et quels sont vos opinions sur tous les sujets touchant à votre état de retraités de l'Organisation.

Si vous souhaitez organiser vous-mêmes des réunions sur des sujets d'intérêts communs, envoyez-nous une note d'explication et nous publierons volontiers les annonces correspondantes.

EDITORIAL

Here we are, equipped with a Committee, the majority of whom are newly elected. Change is in itself a good thing, it brings around the table people casting a fresh look on GAC's problems. On the other hand

these people do not have the experience acquired by those who have worked for years on these questions This means that we shall pass through a learning period.

As the outgoing President wished that the name of the new President and of the two Vice-Presidents should be announced at the Annual General Meeting (AGM) held on April 29, 1992, it was necessary to introduce a procedure in conformity with the Statutes. So, after the approval of the vote by the AGM, the meeting was briefly suspended. The new Committee, which now had a 'legal' existence, met for the first time and made these elections. A preliminary discussion made during the informal life of the new Committee allowed the matter to be dealt with in 18 minutes. Furthermore the 1992/1993 programme, which it had not been possible to discuss properly with the newcomers, was presented by a spokesman. Perhaps our procedure should be modified to overcome these inconveniences, for example by an early election, leaving at least three months between the vote and the AGM confirming it.

You will find below ample information on the composition of the new Committee. Thanks to the public spirit of the numerous people who stood for election, and who are heartily thanked, it was possible to have a list of 24 candidates from which 15 were elected. To the 15 elected are to be added the two ex officio members who are our observers on the Council of the Staff Association. The distribution of the tasks which you will find below shows you that with 17 at the Committee table we shall not be too many to cover the numerous activities of interest to the Pensioners.

This Bulletin No 5 is largely devoted to presentations made at the Annual General Meeting. This is a convenient way of

informing the 85 % of our members who could not be present at this AGM.

The GAC has left its childhood and now enters its sixth year of existence. With the retirement of many members of CERN in the coming years the weight of the pensioners will be felt more and more heavily.

The GAC must, however, constantly recall that the pensioners are only the natural and foreseeable extension of the CERN staff into the third age, and that they are for this reason also part of CERN, even if they no longer appear formally on the books of the Organization. Furthermore CERN Management has recognized this in accepting our representatives on certain committees dealing with pensions and health insurance, the matters of greatest importance to us, and in taking the greatly appreciated initiative of a gathering, the cruise on the lake, of which many of us keep happy memories.

On our side, we are conscious of the financial problems that CERN could meet in the carrying out of its future plans. The interest of European particle physics lies in the construction of LHC, after LEP has reached its second stage energy. This is also our interest, we do not forget it. On this point, we have all noted the impressive differences in health costs between the two sides of the frontier, figures which were given in the Weekly Bulletin No 18/92 of April 27, 1992. It is clear that pensioners should be particularly attentive to the recommendations made in the conclusion.

These rather arid thoughts should not let us forget the social and human activities of our Committee: the organization of meetings between Pensioners, bringing them out of

their solitude, the 'permanences' which give information and advice to those who need them, the study of questions pertaining to women, which will be of growing importance

in the future, and all that you can suggest should be done.

The Editors.

We continue to wish very strongly that a dialogue should be opened between the pensioners themselves and with the committee in the pages of this bulletin. Don't hesitate to write to us. We are ready to publish letters and articles which you would like to send us. Tell us also what you think of the bulletin, which is yours, and give us your opinions on all the subjects concerning you as Cern pensioners.

If you would like to organize meetings yourselves on subjects of common interest, send us an explanatory note and we shall gladly publish the corresponding announcements.

COMPTE RENDU D'ACTIVITES

(avril 1991 - avril 1992)

Exposé du Président Jean Gervaise à l'Assemblée générale
du 29 avril 1992

Mesdames, Messieurs, Chers Amis,

J'ai l'honneur d'ouvrir la sixième Assemblée Générale du Groupement des Anciens et de vous présenter le compte rendu des actions qui se sont déroulées durant cette année. Avant d'aborder la partie factuelle de cette réunion, permettez-moi de vous parler du CERN en vous citant l'article paru dans le volume 32 du Courrier de janvier-février 1992.

Lors de la session de décembre 1991 du Conseil du CERN, les délégués des 16 Etats Membres ont convenu à l'unanimité que le collisionneur proton-proton LHC, qu'il est

proposé d'installer dans le tunnel de 27 km du LEP, est "la machine propre à assurer un nouveau progrès important dans le domaine de la physique des hautes énergies et l'avenir du CERN". Des informations détaillées sur les coûts et la participation des Etats membres du CERN et d'autres pays seront fournies avant la fin de 1993, afin que le Conseil puisse s'acheminer vers une décision sur le LHC." A l'issue du vote, le Président du Conseil, William Mitchell, a déclaré : "C'est un moment historique" avant d'ajouter : "Le projet LHC existe maintenant."

Comme l'an dernier, je tiens à rappeler aux Anciens que les succès et les projets du laboratoire assurent la continuité de l'Organisation. La continuité de l'Organisation est la garantie du travail pour les actifs et des retraites pour les anciens.

I. EVOLUTION DE L'EFFECTIF DU GROUPEMENT

L'augmentation de 4 % de l'effectif du Groupement permet de constater une consolidation du GAC supérieure à celle des années écoulées et une croissance qui suit l'évolution du nombre des bénéficiaires de la Caisse de Pensions.

Le tableau suivant, ayant pour origine le Conseil d'Administration de la Caisse de Pension du CERN, montre l'évolution de celle-ci.

<i>Date du Conseil d'Administration de la Caisse</i>	<i>Bénéficiaires</i>
1er mars 1988	719
8 mars 1989	819
28 février 1990	914
20 février 1991	991
11 mars 1992	1122

Les catégories de **bénéficiaires de la Caisse de Pensions** comprennent les retraités, les handicapés, les conjoints survivants et les orphelins, les pensions bénévoles et les pensions différées. Ceux-ci se répartissent de la façon suivante:

	1988	1989	1990	1991	1992
Retraités	438	529	617	676	778
Handicapés	42	45	45	47	51
Conjoints survivants	163	175	184	196	213
Orphelins	61	51	47	49	56
Pensions bénévoles	2	3	3	2	2
Pensions différées	13	16	18	21	22
Totaux	719	819	914	991	1122

Le Groupement des Anciens du CERN compte 630 membres en avril 1992.

Le rapport Membres du G.A.C. / Bénéficiaires de la Caisse (sauf orphelins, pensions bénévoles et différées) s'établit comme suit :

1989	360 / 749, soit 48 %
1990	466 / 846, soit 55 %
1991	513 / 919, soit 56 %
1992	630 / 1042, soit 60 %

soit une augmentation de 4 %

Les chiffres suivants montrent la répartition des bénéficiaires par pays de résidence:

- France et Suisse	926	soit	89 %
- Italie, Grande-Bretagne, Allemagne	70	soit	7 %
- Reste du monde	<u>46</u>	soit	4 %
	1042		

II. LE LOCAL DU G.A.C.

J'avais annoncé, lors de l'Assemblée Générale du 25 avril 1991, qu'un local avait été affecté au Groupement des Anciens du CERN, bâtiment 54, Bureau R-010, Tél. 5759. Le local a été aménagé et la première réunion du Bureau du G.A.C. s'y est tenue le 18 avril 1991 de 10h. à 12h.30.

Ceci eut pour conséquence que des salles de réunions pouvant être libérées pour la tenue des séances du Comité dans le bâtiment 54, l'horaire de ces séances pouvait changer. Au lieu des réunions interminables du soir, il devint possible de les tenir le matin de 10h. à 12h.30. La première se tint le 12 juin 1991. Le bureau du Comité, Président, Vice-Président, Vice-Présidente, Secrétaire, Trésorier, se réunit régulièrement dans notre local. Celui-ci a reçu un équipement informatique, payé par le Groupement. Il se compose d'un ordinateur Macintosh et d'une imprimante laser.

III. RELATION AVEC LA DIRECTION DU CERN

Les relations avec la Direction furent excellentes durant toute cette période. Envisagée dès le 22 février 1991, l'invitation du Directeur Général nous parvenait par sa lettre du 2 mai 1991. Je reprends ses termes : *J'ai le plaisir d'inviter à travers vous, en votre*

qualité de Président du Groupement des Anciens du CERN, tous ses membres à

participer à une croisière sur le Lac de Genève, le lundi 16 septembre prochain de 16 à 19 heures. Ce sera une occasion, dont l'actuelle Direction du Laboratoire se réjouit, d'entretenir des contacts amicaux avec tous ceux qui ont tant donné au CERN au cours de leur vie professionnelle".

Vous avez tous lu, j'en suis sûr, dans le Bulletin No 4 du Groupement des Anciens, le récit lyrique de cette croisière "La Nef des Anciens", par notre Vice-Président René Cartier.

Ce fut un beau succès et les photographies prises par les opérateurs du CERN montrent bien que *tous*, nous avons été heureux de cette réception chaleureuse par le Directeur Général, Carlo Rubbia. Merci Monsieur le Directeur Général, et, comme vous terminiez votre lettre en espérant que cette rencontre soit l'amorce d'une tradition, je laisse à mon successeur le soin d'aider à la réalisation de ce vœux.

IV. RELATION AVEC L'ASSOCIATION DU PERSONNEL

Les relations avec l'Association du Personnel se sont poursuivies dans un esprit de franche collaboration tout au long de cette

période, qui fut marquée d'un certain nombre de résultats positifs

Les statuts de l'Association du Personnel ont été modifiés :

Article 18c : Les candidats à la représentation des membres extraordinaires doivent faire partie du Groupement des Anciens du CERN, organisme constitué au sein de l'Association pour les Bénéficiaires de la Caisse de Pensions du CERN, comme prévu à l'article 3c.

De même, des modifications ont été proposées pour modifier le *Règlement des Elections au Conseil de l'Association du Personnel* :

Article 4 : Ajouter : "Seuls les Pensionnés membres du Groupement des Anciens du CERN sont éligibles aux fonctions d'Observateurs représentant les membres extraordinaires de l'Association.

Dans les faits, nous avons proposé Jacques TREMBLEY comme candidat représentant les pensionnés auprès du Conseil du Personnel en remplacement d'Albert BURGER. Cette candidature a été acceptée lors de l'Assemblée Générale du 7 mai 1991 et il fut élu le 18 juin 1991.

De même, Hans HORISBERGER ayant démissionné de son poste de suppléant de l'Observateur des Bénéficiaires au Conseil d'Administration de la Caisse de Pensions, une discussion, puis un échange de lettres entre M. BORGHINI et moi-même a permis de proposer Lorenzo RESEGOTTI pour remplir ce mandat. Le Conseil du Personnel a donné son accord sur ce nom et L. Resegotti a été élu le 11 février 1992, à l'unanimité.

Ce sont des exemples de cette sorte qui montrent le chemin parcouru depuis 1987

dans la reconnaissance de facto et maintenant de jure du Groupement des Anciens.

V. LES VOTES - NOUVEAUX STATUTS - ELECTIONS DU COMITE 1992 - 1994

Lors de l'Assemblée générale du 25 avril 1991, j'avais demandé que les Statuts du Groupement des Anciens du CERN, adoptés à l'issue d'un vote par correspondance le 18 juillet 1989, soient modifiés en 7 points dont les deux plus importants se référaient à l'Article 17 et à l'Article 20.

L'article 17 stipulait : "*L'élection du Président se fait par voie écrite, à la majorité simple, sur la base d'une liste d'au moins trois candidats, portée sur un bulletin de vote*" *L'élection des membres du Comité et des vérificateurs aux comptes se fait par voie écrite, sur la base d'une liste portée sur un bulletin de vote*".

Ceci aurait pu poser des problèmes entre le Président et le Comité et n'aurait pas facilité le déroulement des séances du Comité. Heureusement ce ne fut pas le cas. Mais il a semblé plus sage de modifier cet article 17 des statuts de 1989 et que l'on revienne aux statuts de 1987.

"Le Comité nouvellement élu procède, lors de sa première réunion, à l'élection à bulletins secrets à la majorité simple de son Président et de son (ses) Vice-Président(s) choisis parmi les membres de ce Comité"

Ainsi, le Président, étant l'émanation du Comité, se sent solidairement responsable de celui-ci.

L'Article 20, quant à lui, donne au Comité la possibilité d'élire des "Membres d'honneur". La date limite de la participation

au vote fut fixée au 10 septembre 1991 et le dépouillement eut lieu le 19 du même mois. Le nombre de bulletins expédiés fut de 516, le nombre de votants de 289. Ceci représente 56% des votes exprimés. Selon les articles modifiés, les "oui" varièrent entre 263 et 281.

La préparation des élections du Comité représenta également une charge importante de l'année 1991. La plus grosse difficulté fut certainement de trouver des candidats nouveaux, étant donné qu'un nombre non négligeable des membres du Comité sortant ne souhaitait pas se représenter. Cette difficulté surmontée, le vote se déroula par correspondance et le dépouillement eut lieu le 10 mars 1992.

Pour le Comité, il y eut 386 votes exprimés, dont 381 valables et 5 nuls. Ceci représente un pourcentage de 60%. Sur les 24 candidats, 15 furent élus comprenant 6 sortant et 9 nouveaux. Pour les vérificateurs aux comptes, il y eut 384 votes exprimés, 380 bulletins valables dont 4 nuls. Deux candidats s'étant présentés au Comité et ayant été élus à ce poste, il y eut deux candidats élus comme vérificateurs aux comptes et deux suppléants. Le résultat détaillé de ces élections vous sera donné en détail, au point 10 de l'Ordre du jour par J. GOLLIET, chef des Scrutateurs.

Si j'ai quelque peu insisté sur les résultats de ces deux votes de l'année 1991 - 1992, c'est pour montrer la vitalité du Groupement des Anciens du CERN et le travail du Comité qui a su assumer son rôle avec ténacité et succès. Je laisserai aux membres du Comité responsables des autres actions de l'année écoulée de vous les exposer

et de nous montrer ainsi, à travers leurs réalisations, les succès obtenus.

Avant de conclure, je tiens à remercier Mme Thea VERMEULEN pour l'excellent travail qu'elle a réalisé et plus particulièrement en ce qui concerne les veuves de notre Groupement. Depuis 1989, des efforts avaient été faits pour détecter les problèmes spécifiques à leur situation. Constatant que le manque d'information était souvent à l'origine de ces problèmes, le nécessaire a été fait par les responsables de la permanence pour assurer un contact plus personnel et mieux approprié. Toutes les veuves reçoivent actuellement le Bulletin et le Courrier CERN. Celles-ci participant beaucoup aux voyages et aux excursions du GAC, nous ne pensons pas utile d'organiser d'autres manifestations.

VI. CONCLUSION

Elu il y a cinq ans Président du Groupe de Coordination des Anciens du CERN, devenu Groupement des Anciens du CERN en 1989, j'ai connu deux changements de statuts et j'ai travaillé avec trois comités. Le Groupe de Coordination comptait 127 membres en 1987. Le G.A.C. compte aujourd'hui 630 adhérents sur les 1042 pensionnés. La reconnaissance de facto du G.A.C. par la Direction et l'Administration du CERN et notre appartenance individuelle à l'Association du Personnel, comme membres extraordinaires, donnent au Groupement des possibilités d'actions qui n'étaient même pas envisagées, ni envisageables en 1987.

Je me permettrai en guise de conclusion d'apporter une note un peu plus personnelle à ce compte rendu de l'année 1991 puisque, comme je l'avais annoncé l'an dernier, je n'ai

pas sollicité de nouveau mandat. Qu'il me soit permis de remercier ici tous les membres du Comité et du Bureau qui m'ont apporté, les uns comme les autres, leur amitié et un soutien sans faille pendant ces cinq années où tous ensemble nous avons construit le Groupement. Je tiens à remercier également tous les membres du G.A.C. pour la confiance qu'ils m'ont accordée. J'ai tenu à être un Président très économe des deniers du Groupement, comme vous pourrez le voir tout à l'heure dans le compte rendu du Trésorier, Jean DOZIO, qui a rempli cette lourde tâche pendant toute cette période avec une gentillesse et une efficacité remarquable.

Pour terminer, je souhaite au futur Président et aux membres du Comité nouvellement élu de continuer à insuffler l'élan donné au Groupement des Anciens durant ces cinq dernières années.

Je vous remercie d'être venus aussi nombreux à cette Assemblée Générale et vous souhaite à toutes et à tous beaucoup d'enthousiasme au sein du Groupement, une très bonne santé et surtout la joie de vivre une excellente retraite.

Jean Gervaise
Président sortant

REPORT ON PROGRAMME

(avril 1991 - avril 1992)

Exposé by President Jean Gervaise to the Annual General Meeting held on April 29 1992.

Ladies and Gentlemen, dear Friends,

I have the honour to open the sixth Annual General Meeting of the Pensioners' Association and to present the report on the activities that have taken place this year. Before coming to the factual part of this meeting, allow me to speak to you of CERN in quoting from the article published in volume 32 of the Courier for January/February 1992.

At the December meeting of CERN's Council, the Organization's Governing body,

the delegates from the 16 Member States unanimously agreed that the LHC proton-proton collider proposed for the 27-kilometre LEP tunnel is the 'right machine for the advance of the subject and of the future of CERN'. Detailed information on costs, technical feasibility and prospective delivery schedules, and involvement of CERN Member States and other countries, together with an outline of the LHC experimental programme, its goals and its implications, including funding, will be provided before the end of 1993 so that Council can move towards an LHC decision.

Following the vote, Council President Sir William Mitchell said '*this is a historic occasion*'. '*The LHC project now exists*' he added.

As last year I want to remind the Pensioners that the successes and the projects of the laboratory assure the continuity of the Organization. The continuity of the Organization is the guarantee for work for the active staff and for the pensions of those who have retired.

1. EVOLUTION OF THE STRENGTH OF THE ASSOCIATION

The increase of 4% in the numbers of the Association allow one to note a strengthening of GAC which is greater than in past years, and follows the evolution of the number of beneficiaries of the Pension Fund.

The following table, originating from the Management Board of the CERN Pension Fund, shows the evolution of the Fund's membership.

<i>Dates of the Pension Fund's Board</i>	<i>Beneficiaries</i>
March 1, 1988	719
March 8, 1989	819
February 28, 1990	914
February 20, 1991	991
March 11, 1992	1122

The categories of the **beneficiaries of the Pension Fund** comprise the pensioners, the handicapped, surviving spouses and orphans, ex gratia pensions and deferred pensions. They are distributed as follows :

	1988	1989	1990	1991	1992
Pensioners	438	529	617	676	778
Handicapped	42	45	45	47	51
Surviving spouses	163	175	184	196	213
Orphans	61	51	47	49	56
Ex-gratia pensions	2	3	3	2	2
Deferred pensions	13	16	18	21	22
Total	719	819	914	991	1122

The CERN Pensioners' Association has 630 members in April 1992.

The ratio GAC Members/Beneficiaries of the Fund (excepting orphans, ex gratia and deferred pensions) is as follows :

1989	360 / 749, i.e.48 %
1990	466 / 846, i.e.55 %
1991	513 / 919, i.e.56 %
1992	630 / 1042, i.e.60 %

an increase of 4%

The following figures show the distribution of beneficiaries by country of residence :

- France and Switzerland	926	i.e.	89 %
- Italy, Great Britain, Germany	70	i.e.	7 %
- Rest of the world	<u>46</u>	i.e.	4 %
	1042		

II. THE GAC OFFICE

I announced at the AGM of April 25, 1991 that an office had been allocated to the CERN Pensioners' Association, Building 54, Room R-010, telephone 5759. The office has been equipped and the first meeting of the GAC Bureau was held there from 10 to 12.30 on April 18, 1991.

As a consequence of this, conference rooms could be freed to hold Committee meetings in building 54 and the times of these meetings could be changed. Instead of interminable evening meetings it became possible to meet from 10 to 12.30 in the morning. The Bureau, consisting of President, the two Vice-Presidents, Secretary and Treasurer, meet regularly in our office. This has been equipped with a Macintosh computer and a laser printer paid for by the Association.

III. RELATIONS WITH CERN MANAGEMENT

Relations with the Management were excellent throughout all this period. Proposed

on February 22, 1991, we received the letter of invitation from the Director General on May 2. I quote from it : *I have the pleasure to invite through you, in your quality of President of the CERN Pensioners' Association, all its members to take part in a cruise on the Lake of Geneva on Monday, September 16 from 4.00 to 7.00 pm. This will be an occasion, for which the present CERN Management is happy, to maintain friendly contact with all those who have given so much to CERN during their professional lives.*

You have, I am sure, all read in GAC Bulletin No. 4 the lyrical account of this cruise "The Pensioners' Ship", by our Vice-President René Cartier.

This was a great success and the pictures taken by the CERN photographers show how well we were, all of us, happy with this warm reception by the Director-General, Carlo Rubbia. Thank you Director-General and, as you ended your letter hoping that this meeting would be the beginning of a

tradition, I leave it to my successor to help in the fulfilment of this wish.

IV. RELATIONS WITH THE STAFF ASSOCIATION

Relations with the Staff Association have continued in a spirit of frank collaboration throughout this period, which was marked by a certain number of positive results.

The statutes of the Staff Association have been modified :

Article 18c : Candidates to represent the extraordinary members must be members of the CERN Pensioners' Association, a body constituted within the Staff Association for the Beneficiaries of the CERN Pension Fund, as foreseen by article 3c.

Likewise modifications have been proposed in the *Rules for Elections to the Council of the Staff Association* :

Article 4 : Add : "Only Pensioners members of the CERN Pensioners' Association are eligible to be Observers representing the extraordinary members of the Staff Association."

We have proposed Jacques TREMBLEY as candidate representing the pensioners on the Staff Council to take the place of Albert BURGER. This candidature was accepted at the AGM on May 7, 1991 and he was elected on June 18, 1991.

Similarly, as a result of the resignation of Hans HORISBERGER from the post of substitute to the Observer of the Beneficiaries on the Management Board of the Pension Fund, and after a discussion, followed by an exchange of letters between M. BORGHINI and myself Lorenzo RESEGOTTI was

proposed for this post. The Staff Council agreed to this name and L. Resegotti was unanimously elected on February 11, 1992.

It is this sort of example that shows the progress made since 1987 in the de facto and now de jure, recognition of the Pensioners' Association.

V. VOTES - NEW STATUTES - ELECTIONS OF 1992 - 1994 COMMITTEE

At the AGM of April 25, 1991, I requested that the Statutes of GAC, adopted after a postal vote on July 18, 1989, should be modified in seven points of which the most important concerned Article 17 and Article 20.

Article 17 stipulated ; *The election of the President is made by written vote, by simple majority, from a list of at least three candidates on a ballot paper. The election of the members of the Committee and of the Auditors is made by written vote, from a list of candidates on a ballot paper*".

This could have caused problems between the President and the Committee which would not have facilitated the working of the Committee. Happily this was not the case. But it seemed wiser to modify article of the 1989 statutes and revert to the statutes of 1987.

"The newly elected Committee shall at its first meeting elect by secret ballot and by a simple majority its President and its Vice-President(s) chosen from among the members of the Committee".

Thus the President, having emanated from the Committee, has a joint responsibility with it.

As for Article 20, this gives the Committee the possibility of electing "Honorary Members". The final voting date was September 10, 1991 and the count was made on September 19. The number of ballot papers sent out was 516, the number of voters 289. The participation in the vote was 56 %. According to the articles modified the "ayes" varied between 263 and 281.

The preparation of the elections for the Committee were also a heavy load for the year 1991. The biggest difficulty was to find new candidates, given that a non negligible number of the outgoing Committee did not wish to stand for reelection. Having overcome this difficulty the vote was made by correspondence and the count took place on March 10, 1992.

For the Committee, there were 386 votes expressed, of which 381 were valid and 5 rejected. This represents a percentage of 60 %. Out of 24 candidates, 15 were elected, six sitting and nine new members. For the Auditors, 384 votes were expressed, of which 380 were valid and four were not. As two candidates were elected to the Committee, two candidates were elected as Auditors and two as substitutes. The detailed results of these elections will be given to you under point 10 of the Agenda by J. GOLLIET, the chief Scrutineer.

If I have somewhat insisted on the results of these two elections in the year 1991 - 1992 it is to show the vitality of GAC and the work of the Committee which has known how carry out its work with tenacity and success. I shall leave to the Committee members responsible for other actions carried out in the past year to report on them and to

show us the successes that have been obtained.

Before concluding, I should to thank Mrs. Thea VERMEULEN for the excellent work which she has accomplished, particularly concerning the widows in our Association. Since 1989 efforts have been made to identify problems specific to their situation. Noting that a lack of information was often at the root of these problems, those responsible for the permanences have done what is necessary to assure contacts that are more personal and more appropriate. All the widows now receive the Bulletin and the CERN Courier. They participate greatly in the GAC tours and excursions, we do not think that it would useful to organize other activities.

VI. CONCLUSIONS

Elected five years ago President of CERN Pensioners' Coordination Group, which became the CERN Pensioners' Association in 1989, I have known two changes of the statutes and I have worked with three committees. The Coordination Group had 127 members in 1987. The GAC has today 630 members out of 1042 pensioners. The de facto recognition of GAC by the Management of CERN and our individual adherence to the Staff Association as extraordinary members give the Association possibilities of action which were not even contemplated, nor could be imagined in 1987.

I shall allow myself as a conclusion to bring a more personal note to this report on the year 1991 since, as I announced last year, I have not sought a new mandate. May I be

allowed to thank here all the members of the Committee and of the Bureau who have all brought me their friendship and their never failing support throughout the five years during which we have all together built the Association. I would like to thank also all the members of GAC for the confidence they have shown me. I have wished to be a President who was economical with the funds of the Association, as you will soon be able to see in the Report of the Treasurer, Jean DOZIO, who has carried out this heavy task

during all this period with a remarkable and quiet efficiency.

To end, I wish that the future President and the members of the newly elected Committee to continue the impetus given to GAC during the last five years.

I thank you for being so numerous at this AGM and I wish you all much enthusiasm in the Association, a very good health and, above all, the joy of living an excellent retirement..

Jean Gervaise
Outgoing President

PROGRAMME 1992 - 1993

Exposé de R.Lévy-Mandel à l'Assemblée générale
du 29 avril 1992

Mesdames, Messieurs, Chers Amis,

Le groupement n'est pas encore assez vieux pour avoir l'expérience de toutes les situations. Les années passées, le Comité qui se présentait devant vous après une élection était, à peu de personnes près, celui qui avait été déjà en place durant deux ans. Cette fois, c'est un Comité profondément remanié qui reprend les affaires. Sur les 17 membres qui composent ce nouveau Comité, seules 8 personnes viennent de l'ancien Comité. C'est vous dire que les 9 personnes nouvelles, prévenues de leur élection, il y a à peine plus d'un mois, n'ont pas eu beaucoup de loisirs pour pénétrer dans les arcanes du GAC. De plus le nouveau Comité est né officiellement il y a quelques instants, après que cette Assemblée a approuvé les résultats du vote. Enfin, les nouveaux statuts

prévoient que le Président et ses Vice-présidents sont élus par le Comité à sa première réunion. C'est ce que nous venons de faire.

Le nouveau Président est Gordon Munday, ses deux Vice-Présidents sont Théa Vermeulen et Robert Lévy-Mandel.

Les délais très courts entre le dépouillement des élections et cette Assemblée ont fait que ce n'est qu'un porte-parole, désigné par une réunion informelle des nouveaux élus, qui s'adresse à vous aujourd'hui. (Suit l'exposé de la distribution des tâches dont on trouvera l'organisation à la page 22).

Le programme que je vais esquisser a fait l'objet d'une première discussion avec nos collègues et reflète donc bien leur pensée. Il ne quittera cependant pas le

domaine des idées générales pour des raisons qui sont évidentes.

Grâce aux efforts de tous ceux qui nous ont précédés et qui n'ont pas ménagé leur peine dans les comités successifs, le GAC est devenu un groupement solide, rassemblant quelque 630 membres. Mais comparé au millier de retraités et de bénéficiaires, il reste encore du chemin à faire pour arriver au plein des adhésions et notre tâche à tous consistera à les persuader de nous rejoindre. Car plus nous serons nombreux, moins notre représentativité pourra être discutée, plus notre voix portera. Sans vouloir cultiver un pessimisme hors de propos, nous pouvons cependant constater que notre route est jalonnée de récifs dangereux. Il nous faudra rester vigilants et travailler à tous les niveaux à la préservation de nos droits.

Nous avons la satisfaction de retrouver deux personnes remarquablement compétentes, Lorenzo Resegotti et Jacques Trembley, dans les commissions où ils figurent très officiellement et où l'on discute de **pensions** pour le premier, de **caisse maladie** pour le second. Ce sont là les problèmes-clés de nos vies de retraités. Nous resterons très attentifs, c'est évident, à leur évolution.

Dans cet ordre de préoccupations, il paraît hautement souhaitable que nous reprenions la comparaison de notre situation avec celles des autres **organisations internationales**. Ce dossier n'a guère progressé malgré notre bonne volonté, faute de moyens. Le nouveau Comité est fort de 17 personnes, deux de plus que le précédent. Ce sont Ingrid Plass et Gordon

Munday qui ont accepté de s'en charger. Nous sommes sûrs que, de ce fait, les enquêtes seront reprises avec efficacité. Cependant il ne faut pas se faire d'illusions: c'est un travail difficile et ardu, donc de longue haleine.

De nouveaux **trésoriers** doivent prendre le relais de J.Doizio qui a remarquablement organisé la gestion du GAC. La présence, aux côtés de Werner Albrecht, de J.-P.Buathier qui a assisté J.Doizio dans la période précédente facilitera cette transition. Du fait de la taille croissante du GAC, il va falloir passer à l'informatisation de cette gestion, une petite révolution pour certains de nos collègues mais une révolution roborative. Etre de son siècle, n'est-ce pas retrouver une nouvelle jeunesse?

Le **secrétariat** passe également dans de nouvelles mains, après le départ de Marcel Mary, très actif et dévoué secrétaire des périodes précédentes. Une organisation de plus de 600 membres engendre des masses de papiers qui appellent un secrétariat propre en ordre. Grâce à la ténacité du Président sortant, Jean Gervaise, nous disposons d'un bureau. Il est temps d'introduire là aussi l'ordinateur pour résoudre le difficile problème d'archives qui grossissent avec le temps. C'est ce que les nouveaux(elles) responsables, Suzanne Brèches et Raymond Grégoire, vont devoir résoudre.

Comme le Président sortant vous l'a déjà dit, le contact avec **les veuves** a changé de caractère. Il est devenu plus personnel. Le nombre de nos membres féminins est en constante augmentation,

d'une part parce que les actives arrivent, elles aussi, à l'âge heureux de la retraite, et d'autre part, parce que, malheureusement, le nombre de dames qui perdent leur mari est en augmentation. Elles sont toutes invitées cordialement à prendre part activement aux manifestations organisées par notre Groupement. Théa Vermeulen, qui a déjà rempli cette mission dans le précédent Comité, et Marcelle Rouiller vont assurer la continuité.

Le départ de M.Georgijevic, que nous regrettons énormément, exige que de nouvelles personnes prennent en main les **permanences** du premier mardi de chaque mois. Ce seront Ernst Hugi et Bruno Nicolai qui vont le faire. L'évolution de ces derniers temps montre que la fréquentation de ces permanences n'est pas à la hauteur des efforts faits par les gens qui s'en occupent. C'est pourquoi il est bon de rappeler qu'elles sont là pour répondre, dans la mesure de leurs moyens, aux problèmes qui se posent à nos membres. Mais elles peuvent être aussi un lieu de rencontre où des suggestions peuvent être faites quant à la marche du Groupement. Les permanences sont un lien entre le Comité et les membres du GAC qu'il ne faut pas laisser dépérir. Venez donc à ces rendez-vous pour nous dire comment vous vivez votre retraite et nous sortir de notre éventuel isolement.

Quant à l'activité **rencontres et voyages**, elle ne souffrira pas de solution de continuité malgré le départ de René Cartier, car Jean Robert fait désormais partie du nouveau Comité. Il y sera secondé par Théo Kröwerath. Le programme, très

apprécié, est abondant. Là également, nous attendons des suggestions.

Enfin, disons un mot du **Bulletin**. L'équipe rédactionnelle qui s'en est occupée depuis son premier numéro reste en place: Alfred Gunther, Robert Lévy-Mandel et Peter Standley. Nous tâcherons de rendre son aspect moins austère mais, pour cela, il est nécessaire de posséder des moyens informatiques que nous ne maîtrisons pas encore. Il vous faudra patienter et continuer de le prendre comme il est pendant un certain temps encore. Là également, nous souhaitons vivement que ce Bulletin devienne un lien plus vivant entre nous et pour cela, nous réitérons notre invitation à nous écrire pour nous faire part des questions qui vous préoccupent et de vos suggestions. Vos lettres seront publiées, si vous le désirez, et formeront le courrier des lecteurs.

Je ne voudrais pas terminer cette présentation sans rendre un hommage à tous les membres sortants qui ont chacun accompli un travail considérable dans le plus parfait dévouement. Je voudrais rendre un hommage tout particulier à Jean Gervaise qui a présidé le Groupement pendant cinq ans après l'avoir fondé. Grâce à son action persévérante, il a su animer le GAC et lui donner sa dimension institutionnelle qui fait de lui un organe écouté et consulté. Nos idées ont pu quelquefois diverger sur certains points, mais pas nos volontés communes de rassembler tous les retraités et autres bénéficiaires pour cultiver notre sentiment de solidarité et le souci de préserver nos acquis.

Je suis certain que le nouveau Comité saura reprendre le flambeau et se montrer digne de la confiance que vous avez

placée en lui. Merci d'avoir eu la patience de m'écouter.

R.Lévy-Mandel

Porte-parole du Comité.

Le Groupement des Anciens du CERN se présente comme l'expression des retraités de notre Organisation. Sa voix sera d'autant mieux perçue que nous serons plus nombreux. Conscients des problèmes qui jalonnent notre route, vous aurez à coeur de nous rejoindre. Adressez-nous le bulletin d'adhésion que vous trouverez à la dernière page.

PROGRAMME 1992 -1993

Exposé by R. Lévy-Mandel to the Annual General Meeting
held on April 29 1992.

Ladies and Gentlemen, dear Friends,

The Association is not yet old enough to have the experience to deal with all the situations it may meet. In past years the Committee which presented itself to you after an election was, with the exception of a few people, that which had been in office for two years.

This time it is a considerably altered committee which takes over the reins of office. Of the 17 members of the new Committee only eight come from the old committee. Thus the nine new people, who only knew of their election just over a month ago have not had much leisure to delve into the mysteries of GAC. Furthermore the new Committee officially came into being a few minutes ago, after this Assembly approved the election results. Finally, the new statutes foresee that the President and Vice-Presidents shall be elected by the Committee at its first meeting. This we have just done.

The new President is Gordon Munday, his two Vice-Presidents are Théa Vermeulen and Robert Lévy-Mandel.

Owing to the very short time between the counting of the votes and this meeting it is but a spokesman, designated at an informal meeting of the newly elected, who addresses you today. (Here followed the details of the organization, to be found on page 22)

The programme which I am going to outline is the result of a first discussion with our colleagues and so reflects their ideas. But for obvious reasons it will not be possible to go beyond generalities.

Thanks to the efforts of those who have preceded us and who have not spared their efforts in successive committees the GAC has become a solid association, having some 630 members. But compared to the thousand pensioners and other beneficiaries there remains some way to go to reach a full membership and it is the task of all of us to persuade the others to join us. For the greater our number, the less our representivity can be

challenged and the further our voice will carry. Without wishing to cultivate an inappropriate pessimism, we can note however that our path is beset with dangerous reefs. We must remain vigilant and work at all levels for the preservation of our rights.

We have the satisfaction to find two remarkably competent people, Lorenzo Resegotti and Jacques Trembley as official members of the commissions which discuss **pensions** for the first and **health insurance** for the second. These are the key problems in our lives as pensioners. Clearly we shall remain very watchful as to their evolution.

In this list of preoccupations it seems highly desirable that we take up again the comparison of our situation to that of other **international organizations**. This dossier has hardly progressed, despite our good intentions, for lack of means. The strength of the new committee is 17, two more than the last. Ingrid Plass and Gordon Munday have accepted to take this on. Thus we are sure that the enquiries will be taken up again with efficiency; however one must have no illusions : this is a difficult and arduous task - a long term affair.

New **treasurers** will take over from J.Dozio who has remarkably organized GAC's administration. The presence, beside Werner Albrecht, of Jean-Paul Buathier who assisted J.Dozio during the previous period will facilitate this transition. Due to the increasing size of GAC we must computerize, a small revolution for some of our colleagues, but a fortifying revolution. To be in one's century, is it not to refind one's youth ?

The **secretariat** also passes into new hands after the departure of Marcel Mary, our very active secretary for the preceding periods. An organization of more than 600 members generates volumes of paper calling for an orderly secretariat. Thanks to the perseverance of the outgoing President, Jean Gervaise, we now have an office. Here also a computer must be introduced to deal with the difficult problem of our archives which swell with the time. Problems which the new secretaries, Suzanne Brèches and Raymond Grégoire will have to resolve.

As the outgoing president has already said, contact with the widows has changed in character. It has become more personal. The number of our women members grows constantly, firstly because women staff members also reach the happy age of retirement and also because, sadly, the number of wives who lose their husbands increases. All these ladies are cordially invited to take an active part in the events organized by our Association. Continuity will be assured by Théa Vermeulen, who already carried out this mission in the preceding Committee, and Marcelle Rouiller.

With the departure of Milan Georgejevic, which we regret enormously, new people must take over the **permanences** held on the first Tuesday of the month. This will be done by Ernst Hugi and Bruno Nicolai. The trend of the last few months shows that the attendance at the permanences does not correspond to the efforts made by the people running them. Which is why it is useful to recall that they exist to answer, within the limits of our means, questions by which our members may be confronted. But

they can also be a meeting place where suggestions on the running of the Association can be made. The permanences are a link between the Committee and the members of the Association which must not be allowed to die out. So come to these rendezvous and tell us how you live your retirement and take us out of our possible isolation.

Meetings and travel will have no problem of continuity despite the departure of René Cartier, as Jean Robert is a member of the new Committee. He will be seconded by Théo Krowerath. The highly appreciated programme is abundant. Here again we await your suggestions.

Finally a word on the **Bulletin**. The editorial team, in place since the first number, remains: Alfred Gunther, Robert Lévy-Mandel and Peter Standley. We shall try to make it look less austere but, for that, we need data processing tools which we have not yet mastered. You will have to be patient and accept it as it for some time. Here again we strongly wish that this Bulletin becomes a more living link between us. For that, we repeat our invitation to write and let us know what problems preoccupy you and what suggestions you have to make. Your letters

will be published, if you so wish, and will form our correspondence column.

I would not wish to end this presentation without paying a tribute to the outgoing Committee members all of whom have devotedly accomplished a considerable work. I should like to pay a very special tribute to Jean Gervaise who has presided over this Association for the five years since he founded it. Thanks to his steadfast work he has known how to bring the GAC to life and to give it the institutional form which has made it an instrument which is both listened to and consulted. Our ideas have sometimes diverged on certain points but not our common desire to bring together all the pensioners and other beneficiaries, to cultivate our feelings of solidarity and the solicitude to preserve our acquired rights.

I am sure that the new Committee will know how to carry the torch and show itself worthy of the confidence you have shown it. Thankyou for having had the patience to hear me.

R.Lévy-Mandel
Committee Spokesman

The CERN Pensioners' Association presents itself as the opinion of the pensioners. The greater our number, the better our voice will be heard. Conscious of the problems which beset our path you will hasten to join us. Send us the application form which you will find on the last page.

RESULTATS DES ELECTIONS

ELECTION RESULTS

MEMBRES DU COMITE

COMMITTEE

Votes exprimés	386		Votes cast.
Bulletins valables	381		Valid papers.
Bulletins nuls	5		Spoilt papers.
	VOIX		VOIX
	Votes		Votes
ALBRECHT Werner	229	MUNDAY Gordon	221
BRECHES Suzanne	249	NICOLAI Bruno	187
BUATHIER Jean-Paul	238	PLASS Ingrid	264
GUNTHER Alfred	208	ROBERT Jean	255
GREGOIRE Raymond	207	ROUILLER Marcelle	206
HUGI Ernst	204	STANDLEY Peter	250
KROEWERATH Théo	286	VERMEULEN Théa	272
LEVY-MANDEL Robert	294		

Les candidats Luigi Mazzone (235 voix) et Josette Verny (243 voix) ont démissionné pour des raisons personnelles. Ernst Hugi et Bruno Nicolai ont occupé leurs places.

The candidates Luigi Mazzone (235 votes) and Josette Verny (243 votes) have resigned for private reasons. Ernst Hugi and Bruno Nicolai have taken their places.

VERIFICATEURS AUX COMPTES

AUDITORS

Votes exprimés	384		Votes cast.
Bulletins vallables	380		Valid papers.
Bulletins nuls	4		Spoilt papers.
	VOIX		VOIX
	Votes		Votes
DURUPHTY Georges	194	GUICHARD Gladys	202
GALAND Marguerite	212	SIEGFRIED Rudolf	131
Josette Verny (199 voix) ayant démissionné et Raymond Grégoire (161		voix) étant élu au Comité, les quatre	

autres candidats sont élus comme Vérificateurs aux Comptes. As Josette Verny (199 votes) has resigned and Raymond Grégoire (161 votes has

been elected to the Committee, the four remaining candidates have been elected as Auditors.

LE NOUVEAU COMITE.

THE NEW COMMITTEE.

PRESIDENT	Gordon Munday	PRESIDENT
VICE-PRESIDENTS	Théa Vermeulen Robert Lévy-Mandel	VICE-PRESIDENTS
SECRETARIAT-BUREAU	Suzanne Brèches Raymond Grégoire	SECRETARIAT
TRESORIER	Werner Albrecht Jean-Paul Buathier	TREASURERS
RELATIONS INTERNATIONALES	Ingrid Plass Gordon Munday	INTERNATIONAL RELATIONS
QUESTIONS FEMININES	Théa Vermeulen Marcelle Rouiller	WOMEN'S MATTERS
PERMANENCES	Ernst Hugi Bruno Nicolai	PERMANENCES
PENSIONS	Lorenzo Resegotti	PENSIONS
CAISSE MALADIE	----- Jacques Trembley -----	HEALTH INSURANCE
BULLETIN	Alfred Gunther Robert Lévy-Mandel Peter Standley	BULLETIN
RENCONTRES-VOYAGES	Jean Robert Théo Kröwerath	MEETINGS-TRAVEL

ECHOS DU COMITE

Les réunions du Comité à 10 heures du matin ont, semble-t-il, donné satisfaction à tous les participants. C'est une indication pour le nouveau Comité qui bientôt va prendre notre succession.

D'octobre 1991 à avril 1992, nous nous sommes réunis sept fois et le taux de participation moyen a été de 78%

Les discussions ont souvent été très

animées, chacun aimant défendre sa position, mais dans la plus grande courtoisie.

Dès le mois de novembre, nous avons lancé auprès de nos membres un appel à candidatures pour le renouvellement des membres du Comité et des Vérificateurs aux comptes. Nous avons reçu 24 réponses positives pour les premiers et 6 pour les seconds. Sur la base de l'expérience acquise, nous proposons de retenir pour le Comité les 15 premiers noms classés dans l'ordre du nombre de voix récoltées. Il appartient, bien entendu, à l'Assemblée générale d'approuver ce choix. La liste des membres élus au nouveau Comité ainsi que celle des Vérificateurs aux comptes est publiée plus loin. MM. L.Resegotti et J.Trembley, Observateurs au Conseil de l'Association du personnel, restent membres ex-officio du Comité qui comptera de ce fait 17 membres.

A la suite de la dernière modification des Statuts du Groupement, le Président et les Vice-présidents sont élus par le Comité lors de sa première séance qui ne peut avoir lieu

qu'après l'approbation du vote par l'Assemblée générale.

Les membres sortants ne se représentant plus sont : M.T.Amato, R.Cartier, J.Dozio, J.Gervaise, M.Georgijevic, M.Mary et J.Roesslinger.

Le 6 novembre 1991, après une absence de plusieurs mois à la suite de son accident, le Président J.Gervaise a pu reprendre sa place parmi nous.

A compter du 1er janvier 1992, L.Resegotti a été élu à l'unanimité au poste de suppléant de l'Observateur des bénéficiaires au Conseil d'administration de la Caisse de Pensions.

Fin novembre, notre ordinateur a été installé mais son utilisation a quelque peu tardé.

En terminant, je voudrais joindre mes remerciements à ceux du Comité sortant adressés à nos anciens collègues encore en activité pour l'aide qu'ils nous ont apportée, ceci en plus de leur charges normales.

M.Mary
Secrétaire

ECHOES FROM THE COMMITTEE

Committee meetings at 10.00 a.m. have apparently given satisfaction to all participants. A piece of information for the new Committee which will soon take over.

We met seven times between October 1991 and April 1992 with an average attendance of 78%.

Discussions have often been very lively, each member liking to defend his point of view, but in a spirit of perfect courtesy.

In November a call was made to our members for candidates for the renewal of the Committee and for new Auditors. We received 24 positive replies for the former and six for the latter. In the light of past experience we propose to retain for the Committee the 15 candidates who received the highest number of votes. This choice must, of course, be approved by the Annual General Meeting (AGM). The lists of members proposed for the new Committee and to be

Auditors are given below. L.Resegotti and J.Trembley, observers to the Council of the Staff Association, remain ex officio members of our Committee, which will thus total 17 members.

In accordance with the latest change in the Statutes of GAC the President and Vice-Presidents are elected by the new Committee at its first meeting, which cannot be held before the approval of the elections by this AGM.

The outgoing members not standing for reelection are : M.T.Amato, R.Cartier, J.Dozio, J.Gervaise, M.Georgejevic, M.Mary, and J.Roesslinger.

On November 6, after an absence of several months following his accident, our

President J.Gervaise was again able to take his place amongst us.

As from January 1, 1992 L.Resegotti was unanimously elected as substitute to the Observer representing the beneficiaries on the Management Board of the Pension Fund.

At the end of November our computer was installed but there was some delay in its use.

Finally I should like to add my thanks to those addressed by the outgoing Committee to our former colleagues, still on the active list, for the help they have given us, on top of their normal work load.

M.Mary
Secretary

NOUVELLES DES PERMANENCES.

Cette rubrique doit vous permettre de trouver, au travers des questions qui nous sont posées, des réponses aux problèmes que vous rencontrez, à tout le moins des amorces de réponses à ces problèmes, et de vous engager à venir nous voir chaque premier mardi du mois, sauf pendant les mois d'été (juillet et août). Rappelons que l'annonce des permanences est faite régulièrement dans le Bulletin hebdomadaire du CERN. Nous extrayons ici quelques unes de ces questions qui paraissent d'un intérêt général.

1) ADMISSION A LA SAFI.

Plusieurs personnes ont soulevé la question de la participation des retraités du CERN, en qualité de membres, à la

SAFI (Service d'Achats et de Commandes des Fonctionnaires Internationaux).

La réponse obtenue auprès de l'Administrateur de la SAFI est malheureusement négative. L'Administrateur la regrette, mais il est lié par les statuts de la SAFI ratifiés par le siège de l'ONU à New York. Ces statuts n'admettent que les retraités touchant leurs pensions d'une caisse affiliée à l'ONU.

Pour les fonctionnaires du CERN en activité, il semble que l'admission à la SAFI ait été acceptée parce qu'ils bénéficient du même traitement que le personnel de l'ONU de la part de la Confédération Suisse (par exemple, mêmes cartes de légitimation)

2) REDUCTION DES DROITS DE SUCCESSION.

A de nombreuses reprises, la question de la réduction de 50% des droits de succession a été posée, cette réduction dont certaines veuves de nos collègues ont pu bénéficier dans le passé.

Il est possible d'apporter une réponse définitive à cette question, grâce à l'aimable obligeance d'une personne, membre du GAC. Il fallait autrefois que le défunt remplisse les conditions suivantes pour être au bénéfice d'une telle mesure:

- n'être pas Suisse, être né hors de Suisse, avoir été domicilié dans le canton de façon continue avant le 1er juillet 1979 et n'y avoir pas exercé d'activités lucratives.

- avoir été employé par une organisation internationale ayant passé un accord de siège avec la Confédération

- être au bénéfice d'une imposition à forfait.

Or depuis 1985, les fonctionnaires internationaux prenant leur retraite ne peuvent plus opter pour l'imposition à forfait, par suite d'une décision fédérale. De plus, tous les anciens forfaits ont été dénoncés en 1988/1989. Il n'y a donc plus de réduction possible des droits de succession.

3) PAIEMENT DES FRAIS D'HOSPITALISATION.

A l'occasion d'une question posée à ce sujet par un membre, nous avons enquêté auprès de l'Austria et voici en substance la réponse que nous avons recueillie. Deux solutions se présentent à l'assuré:

1. Le patient avance lui-même la caution (si elle est exigée) avant le début du traitement. Il paie également la facture à l'issue du traitement et adresse par la suite une demande de remboursement à l'Austria.

2. Le patient demande à l'hôpital qu'une "Demande de prise en charge" soit adressée à l'Austria. Au retour de ce document, dûment enregistré et signé par l'Austria, le patient n'a pas à payer de caution ni de frais de traitement, l'hôpital adressant directement la facture à l'Austria.

Il va sans dire que la deuxième solution n'est applicable que lorsque l'hospitalisation peut être programmée suffisamment à l'avance. L'Austria ne remboursant pas nécessairement la totalité des frais, le document dont il est question fixe ce que l'Austria est prête à couvrir, la différence avec les frais exposés par l'hôpital restant à la charge du patient.

* * *

*

Même si vous n'avez pas de questions précises à nous poser, n'hésitez pas à venir nous voir. Vous pouvez souvent nous donner des informations qui seraient utiles à d'autres retraités. Les visites de courtoisie sont appréciées, elles aussi, elles permettent

d'avoir des discussions générales qui souvent nous ouvrent de nouveaux horizons.

Pour toutes les personnes qui n'auraient pas la possibilité de venir aux permanences, nous leur demandons de nous écrire à l'adresse du Groupement en spécifiant:

"GAC - Permanences"

Milan Georgijevic.

Certains de nos membres trouvent que l'appellation "Permanences" est inadaptée, rappelant peut-être trop les établissements de soins genevois du même nom. Aussi le Comité vous demande-t-il de bien vouloir lui envoyer vos suggestions à ce sujet et, d'avance, vous remercie.

NEWS OF THE 'PERMANENCES'

This chapter should enable you to find, through questions that have been put to us, answers to problems that you may meet - or at least the beginning of answers to these problems - so encouraging you to come and see us the first Tuesday of each month (except during the summer months). The times of the "Permanences" are given in the CERN Weekly Bulletin. We give here three of the questions which are of general interest.

1. MEMBERSHIP OF SAFI

Several people have raised the question as to whether CERN pensioners can become members of SAFI (Service d'Achats et de Commandes des Fonctionnaires Internationaux).

The reply obtained from SAFI's Administrator is, unfortunately, negative. The Administrator regrets this, but he is bound by the statutes of SAFI, ratified by the UN headquarters in New York. These statutes

admit pensioners who are members of a Pension Fund affiliated to the UN.

As for CERN active staff members, it appears that their membership of SAFI has been accepted since they are treated by the Swiss Confederation in the same way as UN personnel (e.g. Carte de légitimation).

2. REDUCED INHERITANCE TAXES

On many occasions the question of the 50 % reduction in inheritance tax has been raised; certain widows of our colleagues benefited from this in the past.

Thanks to help from a member of GAC it is possible to give a definite answer to this question. In the past it was necessary for the deceased to have fulfilled the following conditions to benefit from this measure:

- not to have Swiss nationality, to be born outside Switzerland, to have been domiciled in the canton before

July 1, 1979 and not to have been gainfully occupied.

- to have been employed by an international organization which has a headquarters agreement with the Confederation.

- to benefit from a taxation 'à forfait'.

But, since 1985, international civil servants retiring in Switzerland can no longer be taxed 'à forfait', following a Federal decision. Furthermore all outstanding 'forfaits' were cancelled in 1988/1989. A reduction in inheritance tax is therefore no longer possible.

3. PAYMENT OF HOSPITAL EXPENSES

Following a question asked by a member on this subject, we have inquired from 'Austria'; their reply is, in essence, as follows. The insured person has two possibilities:

1. The patient himself pays the guarantee (if one is required) before the start of the treatment. She also pays the bill at the end of the treatment and then makes a claim for reimbursement to 'Austria'.
2. The patient asks the hospital to send a "Demande de prise en charge" to 'Austria'.

After this document, duly registered and signed by 'Austria', has been returned to the hospital the patient need pay neither the guarantee nor the treatment costs, the hospital sending the bill straight to 'Austria'.

It goes without saying that the second method is only possible when hospitalisation can be programmed sufficiently far ahead. As 'Austria' does not necessarily reimburse the total cost, the above mentioned document states what 'Austria' is ready to cover, the difference with the hospital charges being borne by the patient.

* *

*

Even if you do not have precise questions to ask us, do not hesitate to come and see us. You can often give us information which would be useful to other pensioners. Courtesy visits are appreciated, they make for general discussions, which often open new horizons for us.

For those who have difficulty in coming to the "Permanences", please write to us at the address of our Association, specifying:

"GAC-Permanences"

Milan Georgijevic

Some of our members find the name "Permanence" inappropriate, being too reminiscent of the Geneva medical establishment of that name. The Committee would welcome your suggestions for which it thanks you in advance.

LE BILLET DU TRESORIER

A l'heure de la morosité qui tend à se généraliser en raison de la situation économique défavorable, les moyens financiers du Groupement des Anciens du

CERN sont heureusement suffisants pour couvrir les frais de fonctionnement.

Sans doute plus les retraités et bénéficiaires de la Caisse de Pensions, membres du GAC, seront nombreux, plus l'âge aura tendance à entraîner des problèmes de santé, plus le Groupement devra être présent auprès de ceux et de celles qui nécessitent un soutien moral, voire matériel.

Cela suppose que le Groupement doit pouvoir disposer de réserves suffisantes pour ne pas devoir renoncer à des interventions imprévues, à l'organisation de rencontres amicales, à l'information la plus large et peut-être à des actions ponctuelles en collaboration avec les services sociaux existants.

Le Comité composé de collaborateurs dévoués agit surtout par esprit de solidarité et les activités bénévoles sont aussi diverses que les besoins. Qu'est-ce qui pousse des personnes à consacrer gratuitement quelques heures par semaine, parfois davantage, au service des autres ? La réponse est quasi unanime: "Nous avons besoin de nous sentir utiles".

Dans un monde où tout s'achète et tout se vend, la solidarité est une chance à

saisir. Le bénévolat fait partie du paysage social du CERN et le Groupement est un exemple. C'est aussi une forme de participation à la vie des fonctionnaires actuels qui doivent savoir qu'après l'achèvement de leur activité professionnelle, un lien fort et durable les unit à la grande famille de ceux et de celles qui ont contribué à l'évolution du CERN.

Cinq ans ont passé depuis la constitution du GAC. Beaucoup de questions ont été posées, beaucoup de problèmes subsistent, d'autres surgiront et le Comité nouvellement élu aura la lourde tâche de les examiner et de leur apporter des solutions.

Aujourd'hui, par leur nombre croissant, les membres cotisants du GAC assurent au Comité les moyens matériels de développer les activités sociales. C'est une tâche délicate mais passionnante qui permet d'inventer de nouvelles manières de vivre ensemble en laissant transparaître que le bénévolat est en passe de connaître une période de grande valorisation.

J. Dozio

Trésorier

THE TREASURER'S NOTE

In these morose times, caused by the unfavourable economic situation, the financial resources of GAC are happily sufficient to cover our running expenses.

Without doubt the greater the number of pensioners and other beneficiaries, the greater the health problems due to increasing age, the more the GAC should be there to

help those who need moral, or perhaps material, support.

This means that the GAC should have sufficient reserves to avoid having to give up unforeseen interventions, for the organisation of social events, for more widespread information and perhaps for specific actions in collaboration with existing social services.

The Committee acts above all with a spirit of fellowship and its voluntary actions are as diverse as the needs. What is it that pushes people to freely give a few hours a week, sometimes more, to the service of others ? The reply is quasi unanimous: "We need to feel useful".

In a world where everything can be bought and everything is for sale, fellowship is an opportunity to seize. Voluntary service is part of CERN's social background and the GAC is an example. It is also a form of participation in the life of the actual staff members who thus know that when their professional career comes to an end a strong and lasting tie will unite them to the great family of those who have contributed to the evolution of CERN.

Five years have passed since the establishment of GAC. Many questions have been raised, many problems remain, others will arise and the newly elected Committee will have the heavy task of examining them and of providing the solutions.

Today, by their increasing numbers, the paying members of GAC ensure to the Committee the financial means to develop our social activities. This is difficult but exciting work which allows one to create new manners of living together by showing that voluntary work is entering a period of great esteem.

J. Dozio
Treasurer

CEUX QUI NOUS ONT QUITTES OBITUARY

Les noms de ceux qui nous ont quittés doivent trouver leur place dans notre Bulletin.

Louis	CHEVRET	21.10.91
Xavier	MICHAUD	10.11.91
Gabriel	DURMELAT	11.01.92
Denise	BUISSON	14.01.92
Madeleine	BASTARD	20.01.92
Hans-Werner	MARCK	25.01.92

The names of those who have left us must be noted in our Bulletin.

Maurice	ANGELOZ	04.02.92
Bastian	GAMBLE	14.02.92
Armand	VANEL	05.04.92
Félix	SOBCZAK	28.03.92
Fernande	GRANDCLEMENT	09.04.92

NOUVELLES CONCERNANT LES PENSIONS

Intervention de L. Resegotti à l'Assemblée générale
du 29 avril 1992

Pendant l'année 1991, des nouvelles de la Caisse de pensions ont été régulièrement publiées dans le Bulletin Hebdomadaire du CERN et dans les numéros 3 et 4 du Bulletin du GAC.

Cet exposé concerne les plus importants parmi les événements récents.

1. L'Assemblée générale des membres et bénéficiaires de la Caisse de pensions.

Comme d'habitude, un moment privilégié de communication entre le Conseil d'administration de la Caisse de pensions et les membres et bénéficiaires de la Caisse fut l'Assemblée générale qui se tint dans l'amphithéâtre du CERN le 24 septembre 1991. Le rapport annuel 1990 fut présenté par l'administrateur de la Caisse, Christian Cuénoud. Dans sa partie introductive, le rapport rappelle les décisions du Conseil du CERN, au mois de décembre 1990, concernant l'utilisation de paramètres plus réalistes pour l'établissement de l'équilibre technique de la Caisse et l'augmentation des cotisations rendue nécessaire pour le maintien de cet équilibre (décision déjà publiée dans les bulletins hebdomadaires et ceux du GAC et commentée par Guy Maurin lors de l'Assemblée générale du GAC de l'année dernière). Des renseignements statistiques sont fournis, concernant les membres, les bénéficiaires et l'évolution des prestations. Le rapport présente ensuite la situation financière, la répartition des avoirs et

les investissements. En 1990, la performance brute de la Caisse a été de 0.12%, un résultat dont la modestie est due essentiellement aux troubles économiques provoqués par la crise du Golfe; ce résultat se compare favorablement à ceux des fonds de prévoyance suisses de référence, qui ont eu des performances négatives (entre -1.7% et -5.78%). Le rapport est disponible auprès de l'Administration de la Caisse; d'importants extraits ont été publiés dans les bulletins hebdomadaires du 9 et 16 septembre 1991. (Il est réjouissant de pouvoir ajouter ici que, d'après le communiqué du Conseil d'administration dans le Bulletin hebdomadaire du 23 mars 1992, la performance de la Caisse en 1991 s'est élevée à 9.04%)

Dans l'exposé suivant, Guy Maurin, vice-président du Conseil d'administration, passa d'abord en revue les tendances actuelles dans les systèmes de sécurité sociale en Europe et présenta ensuite quelques conclusions du rapport de la firme Towers Perrin, qui a fait une étude approfondie de la Caisse de pensions du CERN. Concernant la performance globale de la Caisse, Towers Perrin a établi qu'elle a été satisfaisante au cours des huit dernières années. La firme se déclare favorable au maintien du fonctionnement en capitalisation, mais recommande une définition plus précise des obligations de l'Organisation et des Etats Membres en cas de dissolution du CERN.

Elle formule aussi plusieurs recommandations de détail qui concernent notamment les moyens informatiques, la gestion du portefeuille et l'optimisation du rendement et du risque des investissements.

Le compte rendu de l'Assemblée générale annuelle des membres et bénéficiaires de la Caisse de pensions du CERN est disponible auprès de l'Administration de la Caisse.

2. L'adaptation des pensions.

Dans sa réunion du 16 octobre 1991, le Conseil d'administration de la Caisse de pensions avait convenu de demander au Conseil du CERN d'approuver une adaptation des pensions, des montants fixes et des allocations de 5.4% à compter du 1er janvier 1992, correspondant au mouvement de l'indice des prix à la consommation à Genève enregistré pendant la période d'août 1990 à août 1991. Le 20 décembre, le Conseil du CERN a approuvé cette augmentation, sur la recommandation du Comité des finances.

3. La dette du CERN.

Le 20 décembre 1991, le Conseil du CERN a aussi approuvé, sur la recommandation du Comité des finances, les propositions présentées par la Direction du CERN, en accord avec le Conseil d'administration de la Caisse de pensions, concernant la dette de l'Organisation vis-à-vis de la Caisse; à savoir:

- Remboursement de la dette sur une période de 31 ans, de 1992 à 2022.
- Taux d'intérêt réel à maintenir à 3.5% et à revoir après 5 ans.

- Annuités indexées chaque année suivant l'indice cumulé du coût de la vie à Genève

- pour les années 1992 à 1995 selon le plan approuvé par le Conseil du CERN en 1988
- à partir de 1996, annuités constantes de quelques 19.6 MCHF aux prix de 1991.

- A partir du 1er janvier 1992, la Caisse de pensions prend en charge tous ses frais de fonctionnement administratif (personnel et matériel), qui, jusqu'en 1991, étaient imputés au budget du CERN.

(Dans sa réunion du 13 novembre, le Conseil d'administration de la Caisse de pensions avait approuvé le budget des coûts de fonctionnement pour l'exercice 1992, qui s'élève à 1'750'000 CHF).

4. Les garanties des pensions.

Le "Groupe spécial sur la réintégration", dont le Conseil du CERN, en juin 1991, avait élargi le mandat à l'ensemble des garanties des pensions, s'est réuni trois fois sous la présidence de M. M.O. Ottosson, délégué de la Suède.

Afin d'élaborer des suggestions de politique à l'intention du représentant de l'Association du personnel au sein du "Groupe Ottosson", Michael Doran, le Comité exécutif de l'Association a créé un petit groupe de travail interne sur les garanties des pensions, sous la présidence de Henri Piney et dont font partie Mme I. Seis et MM. Atherton, Doran et Resegotti.

Ce groupe s'est penché tout d'abord sur la question de la fondation de droit suisse

qui, d'après l'art. I 3.03 des Statuts de la Caisse, reproduisant la résolution du Conseil du CERN de juin 1986, devrait succéder à la Caisse en cas de dissolution du CERN, " afin de garantir les droits acquis au jour de la dissolution".

Il est notamment convaincu que, pour la réalisation de ses buts, la "Fondation de la Caisse de pensions du CERN" doit être créée dès que le Conseil décide la dissolution, afin d'entrer en activité bien avant que l'Organisation cesse d'exister, et doit pouvoir

demander à l'Organisation les paiements nécessaires à la mise en équilibre de la Caisse (qui incluraient le remboursement des sommes éventuellement encore dues à la Caisse au moment de la dissolution). Dans cet esprit, le groupe a examiné en détail le modèle de Statuts de la Fondation en annexe à la résolution du conseil du CERN de juin 1986 et a rédigé des commentaires et des suggestions.

L.Resegotti

(avril 1992)

NEWS ABOUT PENSIONS

Contribution by L.Resegotti to the Annual General Meeting
on April 29, 1992

During the year 1991 news of the Pension Fund has been regularly published in the CERN Weekly Bulletin and in numbers 3 and 4 of the GAC Bulletin.

This presentation covers the most important of recent events.

1. The Annual General Meeting of members and beneficiaries of the Pension Fund.

As usual the AGM, held in the CERN auditorium on September 24, 1991, was a privileged occasion of communication between the Management Board of the Pension Fund and the members and beneficiaries of the Fund. The 1990 annual report was presented by the Fund's administrator, Christian Cuénoud. In its introduction, the report recalls the decisions taken by the CERN Council in December 1990 concerning the use of more realistic parameters to establish the technical balance of the Fund and the increase in contributions

made necessary to maintain this equilibrium (decision already published in the Weekly Bulletins and the GAC Bulletin and commented by Guy Maurin at last year's GAC AGM). Statistical information is given concerning the members, the beneficiaries and the evolution of the benefits. The report then presents the financial situation, the distribution of assets and investments. In 1990 the gross performance was 0.12%, a result whose modesty is essentially due to the economic troubles caused by the Gulf crisis ; this result compares favourably with those of the Swiss reference funds, which had negative performances (ranging from -1.7 % to -5.78 %). The report is available from the Management of the Fund; large extracts have been published in the Weekly Bulletins of September 9 and 16, 1991. (It is heartening to be able to add here that, according to the statement by the Management Board in the Weekly Bulletin of March 23, 1992, the

performance of the Fund in 1991 rose to 9.04%.)

In the following talk Guy Maurin, Vice-President of the Management Board first reviewed the present trends in social security systems in Europe and then presented some findings from the report by the firm Towers Perrin, who have made an in depth study of the CERN Pension Fund. Concerning the global performance of the Fund Towers Perrin found that it has been satisfactory over the last eight years. The firm is in favour of keeping the Fund capitalized but recommends a more precise definition of the obligations of the Organization and of the Member States in the event of the dissolution of CERN. It also formulates several detail recommendations concerning particularly data processing means, portfolio management and the optimization of investment yield and risk.

The minutes of the AGM of the members and beneficiaries of the CERN Pension Fund is available from the Management of the Fund.

2. Indexation of Pensions.

At its meeting of October 16, 1991 the Management Board of the Pension Fund had agreed to request the CERN Council to approve an indexation of pensions, fixed sums and allowances of 5.4% as from January 1, 1992, corresponding to the movement of the price index for consumer goods at Geneva for the period August 1990 to August 1991. On December 20 the CERN Council approved this increase on the recommendation of the Finance Committee.

3. CERN's debt.

On December 20, 1991 the CERN Council also approved, on the

recommendation of the Finance Committee, the proposals put forward by CERN Management in agreement with the Management Board of the Pension Fund concerning the Organization's debt to the Fund :

- Repayment of the debt over a period of 31 years, from 1992 to 2022
- Real interest rate to be maintained at 3.5% and to be reexamined after five years
- Amortisation to be indexed each year according to the accumulated Geneva cost of living index
 - * for the years 1992 to 1995 according to the plan approved by the CERN Council in 1988
 - * from 1996 on, constant amortisation of some 19.6 MCHF at 1991 prices
- Starting from January 1, 1992 the Pension Fund to take over all its administrative working expenses (personnel and material), which until 1991 were charged to the CERN budget.

(At its meeting on November 13 the Management Board of the Pension Fund had approved a budget of 1.75 MCHF to cover its working expenses for the financial year 1992.)

4. Pension Guarantees.

The "Special group on reintegration", whose mandate had been enlarged by the CERN Council in June 1991 to cover the whole field of pension guarantees, met three times under the chairmanship of M.O.Ottosson, Swedish delegate

In order to prepare policy suggestions for the Staff Association representative on the the "Ottosson Group", Michael Doran, the executive committee of the Staff Association has set up a small internal working party on pension guarantees under the chairmanship of Henri Piney, the other members being Mrs. I. Seis and Messrs. Atherton, Doran and Resegotti.

This group has first looked into the question of the 'fondation de droit suisse' which, according to Article I 3.03 of the Rules of the Fund (reproducing the CERN Council resolution of June 1986), should succeed the Pension Fund in the case of the dissolution of CERN "in order to guarantee acquired rights at the day of the dissolution".

It is convinced that, in order to fulfil its purposes, the "Foundation of the CERN Pension Fund" should be created directly the Council decides on the dissolution, so that it can start to function well before the Organization ceases to exist and must be able to request from the Organization the payments necessary to balance the Fund (which would include the repayment of any outstanding debt to the Fund at the moment of dissolution). In this spirit the group has examined in detail the model Statutes of the Foundation annexed to the CERN Council resolution of June 1986 and has formulated comments and suggestions.

L.Resegotti
(April 1992)

L'ASSURANCE -MALADIE.

Intervention de Jacques Trembley à l'Assemblée générale
du 29 avril 1992

Depuis 1971, le CERN est lié par contrat avec l'Austria sur la base d'une mutuelle absolue, indépendamment de la situation de famille; les cotisations étant proportionnelles au salaire de base, un membre actif cotisait, en 1991, 35% de 8.48% (=2.97%) du salaire de base, l'Organisation payant les 65% restant.

Les pensionnés, eux, payent la même prime que les membres actifs, soit 2.97% de la pension théorique maximum à laquelle ils peuvent avoir droit, l'Organisation ne payant rien, la part manquante étant couverte par les actifs et l'Organisation.

La convention d'assurance maladie a récemment été révisée et prolongée pour une

période de cinq ans à compter du 1er janvier 1992.

Par rapport à la convention précédente, les modifications sont les suivantes, extraites du Bulletin hebdomadaire 50/91 du 9 décembre 1991:

" 2.1. Jusqu'à présent l'assurance a couvert les traitements en Europe continentale, et aussi dans les autres parties du monde mais, dans ce cas, *uniquement* au cours des missions officielles et des congés payés statutaires, pour des maladies ou accidents survenus au cours de ces déplacements. La Convention révisée continue d'assurer cette couverture et l'étend dans d'autres cas au monde entier, dans les limites des montants convenus dans le Canton de Genève pour les traitements ambulatoires, et en cas d'hospitalisation,

dans les limites des montants applicables aux membres du personnel du CERN à l'hôpital cantonal de Genève (voir Article 6). 'AUSTRIA' continue de proposer une assurance complémentaire couvrant la différence avec les frais médicaux réels et, en cas de nécessité, le coût du rapatriement médical.

2.2. (*Disposition intéressant les titulaires travaillant à temps partiel*).

2.3. L'indemnité forfaitaire payable à un membre de la Caisse en cas d'invalidité permanente à la suite de poliomyélite ou d'une lésion du système nerveux central est remplacée par une nouvelle prestation pour tout ayant droit qui souffre d'un handicap, quelle qu'en soit la cause, dans la mesure où il ne peut effectuer les activités normales de la vie courante et cela conformément aux dispositions de l'assurance invalidité suisse (A.I.). Cette prestation comprend le remboursement de certains frais visant à modifier le logement pour l'adapter au handicap et une pension (voir Article 23).

2.4. Les primes payables pour les enfants non à charge sont ajustées à leur niveau initial (1971), c'est à dire 40% de la prime correspondant au traitement moyen pondéré du CERN (voir Annexe I B h).

2.5 Les demandes de remboursement de frais médicaux à la suite d'accidents dans l'utilisation de parapentes, d'ultralégers motorisés, d'ailer delta, de parachutes etc., sont sujettes à des conditions spéciales et à certaines restrictions que les pratiquants de ces sports doivent examiner attentivement (voir Article 11.1.9).

3. Les membres de la Caisse sont informés que le CERN, en collaboration avec d'autres organisations internationales à Genève, a récemment signé avec la clinique de Genolier dans le canton de Vaud une

convention instituant des tarifs forfaitaires pour certains traitements hospitaliers courants et des rabais pour le règlement rapide des factures. Cela s'ajoute à des accords précédents signés avec l'hôpital de la Tour, Meyrin, et la clinique la Lignère à Gland, ainsi qu'à l'arrangement passé avec les hôpitaux publics suisses (en particulier l'hôpital cantonal de Genève); ce dernier arrangement fonctionne par l'intermédiaire d'INTRAS, la compagnie d'assurance suisse qui travaille avec 'AUSTRIA' et couvre l'ensemble des membres assurés du personnel et des pensionnés ainsi que les membres de leurs familles vivant en Suisse."

D'autre part, le Chef de l'Administration a mis en place, au printemps 1990, un sous-groupe (Working group on Health Insurance at CERN) composé de représentants de la Direction et, à la suggestion de l'Association du personnel, d'un des représentants élus des pensionnés au Conseil de l'Association du personnel (L. Resegotti et J. Trembley). Ce sous-groupe était présidé par Hans Hoffmann, Directeur pour les tâches administratives et techniques, et fut chargé de donner son avis sur l'opportunité de mettre en application des mesures pour stabiliser et diminuer les coûts.

Ce sous-groupe a tenu quatre séances durant le dernier trimestre de 1991 pour préparer un document complémentaire au rapport préliminaire de novembre 1990. Ce rapport final a été remis en janvier 1992 au Directeur général. Vous serez tenus au courant des développements dans ce domaine.

J.Trembley

HEALTH INSURANCE

Contribution by J.Trembley to the Annual General Meeting
held on April 29, 1992

Since 1971, CERN is bound by contract with "Austria" on the basis of an absolute mutuality, independent of the family situation, the premiums being proportional to the basic salary. In 1991 an active member contributed 35% of 8,48% (= 2,97%) of his basic salary, the Organization paying the 65% remaining.

The pensioners pay the same premium as active members, 2.97% of the maximum theoretical pension to which they could have had the right. The Organization pays nothing, and the missing part is covered by the active members and the Organization.

The Health Insurance Convention has recently been revised and extended for a period of five years starting on January 1, 1992.

With respect to the preceding convention the changes are as follows, taken from the Weekly Bulletin 50/91 of December 9, 1991 :

“ 2.1. Until now the insurance has covered treatment in continental Europe, and elsewhere in the world *only* during official missions and periods of statutory paid leave, for illness and accidents which occur during such journeys. The revised Agreement maintains the above coverage and extends it in other cases to world-wide coverage, within the limits of the agreed charges in the Canton of Geneva for outpatient treatment, and within the limits of the charges applied to members of CERN personnel at the Geneva Cantonal Hospital for inpatient treatment (see Article

6). 'AUSTRIA' will still offer complementary insurance to cover the balance of expenses and the cost of medical repatriation, where required.

2.2. (Only of interest to staff members working part-time.)

2.3. The lump-sum indemnity payable to a member of the scheme who is permanently disabled as a result of poliomyelitis or damage to the central nervous system is replaced by a new benefit for all those who are handicapped from whatever cause, to the extent that they cannot accomplish the normal activities of life, based on the provisions of the Swiss invalidity insurance (A.I.). This covers the payment of certain expenses to modify the home to match it to the disablement, and a pension (see Article 23).

2.4. The premiums payable in respect of nondependent children are adjusted to their original (1971) level, i.e. 40% of the premiums payable on the weighted average salary of CERN (see Annex I B h).

2.5 Claims for medical expenses arising from accidents involving hang gliders, microlight aircraft, delta wing craft, parachutes, etc., are subject to specific conditions and exclusions which should be carefully examined by participants in such sports (see Article 11.1.9).

3. Members of the scheme are informed that CERN, in collaboration with other international organizations in Geneva, has recently signed an agreement for package prices for certain common hospital treatments and for rebates for prompt settlement of invoices with the Genolier clinic in Vaud. This is in addition to the earlier agreements signed with La Tour Hospital, Meyrin, and La Lignière clinic in Gland, and the existing arrangement

with the State hospitals in Switzerland (notably the Cantonal Hospital in Geneva); the latter operates via INTRAS, the Swiss insurance company that works alongside 'AUSTRIA' and covers all insured members of the personnel and pensioners as well as the members of their families living in Switzerland.

The Head of Administration has set up in spring 1990 a sub-group (Working Group on Health Insurance at CERN) composed of representatives from Management and, at the suggestion of the Staff association, of one of representatives elected by the pensioners to the Council of the Staff Association (L.

Resegotti and J.Trembley). This sub-group was chaired by Hans Hoffmann, Director for Administrative and Technical Tasks, and was asked to give its advice as to the expediency of bringing into force measures to stabilize and reduce costs. This sub-group has met four times during the last quarter of 1991 to prepare a supplementary document to the preliminary report of November 1990. The final report was sent to the Director-General in January 1992. You will be kept informed of developments in this field.

J. Trembley

RENCONTRES - VOYAGES

Intervention de René Cartier à l'Assemblée générale
du 29 avril 1992

Au cours de la période qui vient de s'écouler, de mai 1991 à avril 1992, un nombre significatif de manifestations a été réalisé, ou lancé, et en cours de mise au point.

Bien que très différentes les unes des autres, dans leur finalité comme dans leur modalité ou dans leur "tempo" respectifs, elles ont toutes comme point commun l'esprit dynamique et entreprenant de notre Groupement et la volonté de garder toujours les liens qui unissent les Anciens et les Actifs du CERN.

Le coup d'envoi fut donné par le voyage à Florence et à Pise du 3 au 7 juin, avec un car complet de 48 membres, Dames et Messieurs, qui fut, au dire de tous, un enchantement, tant par la qualité des prestations offertes que par l'esprit de cohésion, la bonne humeur et l'harmonie qui ont animé les participants.

Pour le premier voyage en groupe de longue durée organisé par les retraités, ce fut une belle réussite culturelle qui augure bien de nos futures actions.

Passé la période de dispersion de l'été, le grand rendez-vous de l'automne fut la croisière sur le LEMAN en septembre, par une magnifique journée d'automne, grâce aux initiatives conjuguées du Directeur général et de notre Président.

Un compte rendu paru dans le Bulletin No 4 en fin d'année fait état de cette délicieuse manifestation où se mêlèrent officiellement et pour la première fois, Anciens du CERN et Membres Actifs. Les discours prononcés sur le pont du bateau HELVETIE aussi bien par Carlo RUBBIA que par Jean GERVAISE montrèrent à l'évidence la continuité absolue de tous ceux qui ont oeuvré pour la renommée du CERN et la place qu'il a acquis dans le

monde, grâce à eux, toutes générations confondues.

De plus, grâce à l'obligeance des services photographiques du CERN, nombre d'entre nous pourront garder en images un souvenir tangible de ces beaux moments.

Enfin, le 6 décembre, la traditionnelle rencontre autour d'un verre en fin d'après-midi fut illustrée par le film réalisé par notre ami Horst WACHSMUTH, lors d'une croisière aux confins du Sud Algérien et durant lequel nous avons pu admirer de magnifiques peintures et gravures rupestres, la lumière extraordinaire des soleils couchants sur les dunes infinies et la joyeuse hospitalité des Touaregs, seigneurs du désert !

Entre temps et avant que l'année ne s'achève, nous avons déjà bâti le programme des activités pour l'année 1992, assurant ainsi la continuité avec le nouveau Comité qui prendra en charge les destinées du Groupement à partir d'avril prochain

Nous pourrons d'ores et déjà annoncer la sortie du 20 mai aux Salines d'Arc et Senans, remarquable monument et témoin de l'époque de Louis XIV. Pour l'automne se concrétise le voyage de cinq jours en Alsace, du 7 au 12 septembre avec un programme de haute classe touristique et culturelle et enfin une sortie fin octobre sur un thème médiéval haut en couleur et très animé, dans le Maconnais.

Dans ce programme s'insérera, bien sûr, à une date à définir encore, la rencontre entre Anciens et Actifs, à l'initiative du Directeur général, de façon à ancrer, comme prévu lors de la croisière sur le Léman, une tradition de contacts annuels pour notre communauté.

Ainsi, les liens noués dans le travail se maintiendront, solidement serrés, pour la plus grande joie de tous.

R. Cartier.

(avril 1992)

MEETINGS - TRAVEL

Contribution by R. Cartier at the Annual General Meeting held
on April 29, 1992

During the period from May 1991 to April 1992 a significant number of events have taken place, have been started or are in preparation.

Although very different from each other, as to their ends, their means or their various "tempo" they all have as a common point the dynamic and enterprising spirit of our Association and the wish to preserve the

ties which unite the Pensioners and the Active Staff of CERN.

The kick-off was given by the trip to Florence and Pisa from June 3 -7 with a coach-full of 48, Ladies and Gentlemen, which was according to all an enchantment, as much for the excellence of the service as for the spirit of togetherness, the good humour and harmony of the participants.

For the first long group tour organized by the pensioners, this was a good cultural success, which augers well for our future plans.

After the summer dispersion, the great autumn rendezvous was the cruise on the Lake on a magnificent autumn day in September, thanks to the combined initiatives of the Director General and of our President.

An account in our last Bulletin No. 4 recalled this delicious occasion on which were officially gathered together for the first time Pensioners and Active Staff of CERN. The speeches made on the deck of the *Helvétie* both by Carlo RUBBIA and by Jean GERVAISE put in evidence the continuity of all those, who throughout the generations have worked for the good name of CERN and the place that it has acquired in the world.

Furthermore, thanks to the photographic service of CERN many of us were able to keep a tangible souvenir of these good hours.

Finally, on December 6 the traditional meeting over a glass at the end of the afternoon was illustrated by a film made by our friend Horst WACHSMUTH during a cruise on the frontiers of the Algerian South. We could admire the magnificent rock paintings and engravings, the extraordinary light of the sun setting on the infinite dunes

and the joyful hospitality of the Touaregs, lords of the desert!

Meanwhile and before the year came to its end, we had already built the programme for 1992, thus assuring the continuity with the new Committee which will have the destinies of the Association in its care from next April.

We can here and now announce the outing on May 20 to Les Salines d'Arc et Senans, a remarkable monument and witness to the time of Louis XIV. For the autumn the five day tour to Alsace is being finalized - from September 7 - 12 with a high class touristic and cultural programme. Finally there will be an outing at the end of October with a mediaeval theme, rich in colour and very spirited, in the Maconnais.

Into this programme will be introduced, of course, at a date yet to be fixed the meeting between Pensioners and Actives on the initiative of the Director General so as to anchor, as was foreseen during the cruise on the Lake, a tradition of annual meetings for our community.

Thus the ties formed at work will be maintained, solidly tightened, for the greatest joy of all.

R. Cartier
(April 1992)

**GROUPEMENT DES ANCIENS
DU CERN.**

BULLETIN D'ADHESION

Je, soussigné,

M., Mme, Melle, (nom en majuscules).....

(prénoms).....

Demeurant (rue, numéro).....

No postal.....Localité.....Pays.....

No de téléphone.....

demande à adhérer au GROUPEMENT DES ANCIENS DU CERN.

Je désire payer ma cotisation annuelle de 20 Francs suisses :

- par un versement au compte chèque postal suisse 12.20556.6

ou

- par ordre de paiement à la Société de Banque Suisse au compte
C7. 109'245. 0

Date :..... Signature.....

Dès que nous aurons reçu votre adhésion, nous vous ferons parvenir les statuts du Groupement, la liste des membres du Comité et le formulaire vous permettant de verser votre cotisation.

Découper et envoyer au

*Groupement des Anciens du CERN
c/o Association du Personnel
CERN
CH-1211 GENEVE 23*

P.T.O. English text overleaf.

CERN PENSIONERS' ASSOCIATION

MEMBERSHIP APPLICATION FORM

I, the undersigned,

Mr, Mrs, Ms, (name in capital).....

(forenames).....

Residing (street, number).....

Postal code.....Locality.....Country.....

Telephone No.....

wish to join the CERN PENSIONERS' ASSOCIATION.

I wish to pay my annual contribution of 20 Swiss Francs

- by payment to Swiss Postal Cheque account 12.20556.6

or

- by Payment Order to the Swiss Bank Corporation, Account No

C7. 109'245.0

Date :.....

Signature.....

On receipt of your application, we shall send you the Statutes of the Association, the list of the Committee members and the appropriate form for you to pay your subscription.

*Cut out & send to CERN Pensioners' Association
c/o Staff Association
CERN
CH-1211 GENEVE 23*

TSVP Texte français au verso.